

Commande 2009

	TARIFS	A PAYER
COTISATION « MEMBRE ADHERENT » Compléter la fiche 1 recto et verso	170 €	
REPERTOIRE DANS L'ORIFLAMME (1 par manifestation différente) Compléter la fiche 2 (à polycopier si besoin)	Gratuit	
PAGE ENTIERE DANS L'ORIFLAMME (1 par manifestation différente) Compléter les fiches 2 et 3	480 € TTC	
CARTE FEDERALE FFFSH (au-delà des 50 prévues avec la cotisation)	0,30 € TTC	

MONTANT TOTAL DE VOTRE REGLEMENT

PAR CHEQUE A L'ORDRE DE « FFFSH »

PAR MANDAT ADMINISTRATIF

LA CHARTE DE DEONTOLOGIE

1. Respecter les statuts de la FFFSH
2. Valoriser le patrimoine local dans sa diversité en organisant des fêtes et/ou spectacles à caractère historique, obligatoirement avec des personnages vivants costumés
3. Gérer avec la plus grande rigueur (administrative, fiscale, ...) le projet culturel
4. Développer le bénévolat tout en respectant nos partenaires
5. Promouvoir la dimension sociale, économique et/ou territoriale, du projet
6. Etre sincère dans la présentation et la promotion de la manifestation
7. Privilégier l'animation culturelle à la dimension commerciale
8. Accueillir, respecter, protéger les membres de la structure et les publics
9. Défendre le mouvement fédéral par l'utilisation maximale des logos, des liens Internet... sur les outils de diffusion et de promotion.
10. Appliquer un tarif réduit, s'il existe, aux détenteurs de la carte FFFSH de l'année en cours dûment complétée.

Nom de la structure au nom de laquelle cette adhésion et cette charte sont signées :

.....

Identité du signataire de ce document :

Votre signature apposée au bas de cette page atteste que vous acceptez la charte de déontologie.

A le

(Cachet et signature)